

Sainte Marie, le 13 avril 2015

☎ 03-81-93-41-45 – Fax. 03-81-93-19-34

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 avril 2015

.....

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 10 avril 2015 à 20 heures en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

Etaient présents : RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis - MARTIN Michel - GROSCLAUDE Gérald - EMONIN Claire - GEORGE Jean-Claude - GLAUSER Gaëlle - GLORIOD Gérard - PARROD Olivier - GUERITTOT Geneviève -. VALLAT Stéphanie - VIEILLE Sébastien. (arrivé à 20h25).

Etaient absents excusés : . BRESSON Béatrice- BIRRINGER Frédéric.

Etait absent : BOYER Georges

Madame BRESSON Béatrice a donné procuration pour ce Conseil Municipal à Monsieur Jean-Claude GEORGE

Mme Claire EMONIN a été nommée secrétaire.

Compte-rendu du 12 mars 2015 approuvé à l'unanimité.

.....

TAXES D'IMPOSITIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à 11 Pour et 2 Contre (Béatrice BRESSON, Jean-Claude GEORGE), les taux d'imposition pour l'année 2015, comme suit :

- Taxe d'Habitation : 15 %
- Taxe Foncière Bâti : 17.52 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 17.31 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 19.71 %

BUDGET PRIMITIF 2015

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2015 comme suit :

Budget Commune

- Fonctionnement :
 - Dépenses : 706 712.35 €
 - Recettes : 706 712.35 €
- Investissement :
 - Dépenses : 792 736.97 €
 - Recettes : 792 736.97 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Budget Forêt

- Fonctionnement :

- Dépenses : 85 853.19 €
- Recettes : 85 853.19 €

- Investissement :

- Dépenses : 33 992.15 €
- Recettes : 33 992.15 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Budget Lotissement la Chauillère

- Fonctionnement :

- Dépenses : 1 209 621.91 €
- Recettes : 1 209 621.91 €

- Investissement :

- Dépenses : 1 324 915.03 €
- Recettes : 1 324 915.03 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire

En cours :

DP :

MELIS Christian – 9 rue des Moulins à Vent – Modification d'un balcon –

Retour DDT :

PC :

SEIGNEUR Didier – 6 rue des Peurres Raies – Construction d'un abri non clos pour voitures –
ACCORDÉ le 09 avril 2015

DP :

PERIN Jacques – 1 Grande Rue – Ravalement de façades – Accord tacite

SZORAD Emmanuel – 19 rue des Moulins à Vent – Construction d'un carport couvert - **ACCORDÉ le 09 avril 2015**

Voirie Assainissement

Le responsable de la commission informe le Conseil Municipal que les travaux de la rue de Lougres reprennent le lundi 13 avril 2015. Il leur fait part également qu'il y a un problème sur le projet actuel par rapport aux Bâtiments de France et notre fontaine. Une réunion est prévue le 16 avril en Mairie avec l'Ingénieur des Bâtiments de France pour définir les matériaux à utiliser et un permis de construire doit être déposé.

Environnement – Fontaines

La préparation du fleurissement 2015 est en cours, une réunion de la commission est prévue le jeudi 16 avril 2015.

CHAUFFAGE SALLE DES ASSOCIATIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal que le système de chauffage de la Salle des Associations présente de nombreuses perturbations de par sa programmation par minitel et il leur propose de changer ce système pour un nouveau avec une programmation actualisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est d'accord, à l'unanimité, de retenir les devis de la société DATATHERM, pour un montant de 4 050 € TTC pour la fourniture et de 759.60 € TTC pour la mise en service sur site, soit un total de 4 809.60 €.

MISE EN SÉCURITÉ ANTENNE MAIRIE

Le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis concernant la mise en sécurité de l'antenne située au-dessus de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de choisir le devis « le moins disant » après négociations.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire présent au Conseil Municipal plusieurs demandes de subventions de diverses associations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'attribuer à :

- 80 € à l'association du Tennis Club de Sainte-Marie,
- 30 € à l'association des Randonneurs de la Vallée du Rupt.

Il émet un avis défavorable à la demande des FRANCAS.

DIVERS

Modification du PLU

Le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de modification du PLU est en cours et que nous sommes en attente de l'enquête publique. Ces démarches administratives sont plutôt longues.

Logement au-dessus de l'école

Le Maire fait part au Conseil Municipal que le logement au-dessus de l'école sera libre au 1^{er} juin 2015.

Pizzeria

Il est fait la demande d'installer un panneau signalisant la pizzeria.

Le Maire, Ph. RINGENBACH